

Journal réalisé par la commission
Promotion et communication de la
Fédération des associations d'architectes
et d'ingénieurs de Genève – FAI

Rédaction

Paolo Amaldi, Christine Amsler, Philippe Calame, Marie Caruso, François Dulon, Guillaume Ferraris, Pierre-Yves Heimberg, Pascale Lorenz, Bénédicte Montant, Charles Pictet, Grégoire Pralong, Marie-Christophe Ruata-Arn et Jean-Pierre Stefani

Photos

Pierre Bellabosco, Philippe Christin, Alain Grandchamp, Luca Fascini, Edouard Hueber, Thomas Jantscher et Maya Rochat

Réalisation

Coordination et maquette:
Marie-Christophe Ruata-Arn
et Antoine Bellwald
Interface n° 14, février 2011, 3000 ex.

Editeur

FAI – Fédération des associations
d'architectes et d'ingénieurs de Genève
CP 5278 – CH 1211 Genève 11
Téléphone: 022 715 34 02
Email: interface@fai-ge.ch
Site internet: www.fai-ge.ch

Comité de la FAI

Jean-Pierre Stefani, architecte (Prés.)
Norbert Besson, ingénieur
Dominique Boymond, géomètre
Hani Buri, architecte
François Dulon, architecte
Samuel Dunant, géomètre
Gérard-André Kohler, géomètre
Bénédicte Montant, architecte
Christian Morel, ingénieur
Charles Pictet, architecte
Athanasios Spitsas, architecte
Barbara Tirone-Chabert, architecte
Dana Dordea, secrétaire permanent

Commissions

Concours et appels d'offres
Ecoles et formation
Partenaires professionnels
Aménagement et urbanisme
Promotion et communication

Associations constitutives et membres FAI

SIA
Société suisse des ingénieurs et des architectes
AGA
Association genevoise d'architectes
FAS
Fédération des architectes suisses
AGI
Association genevoise des ingénieurs
AGG
Association genevoise des géomètres

**Associations, commissions,
archives, news et liens
sur le site internet de la FAI
www.fai-ge.ch**



La Genève internationale

Mondialement reconnue, localement méconnue

La Genève internationale a beau être l'une des images emblématiques du canton de Genève, on n'en a, à vrai dire, qu'une connaissance relative. On évoque volontiers son extraterritorialité, les avantages dont sembleraient jouir ses employés. On repère vaguement ses contours que l'on associe aux parcs des bords du lac, tout autant qu'au musée de l'Ariana ou au Jardin botanique. Bref, on n'en sait souvent que ce que les cartes postales nous en donnent à voir.

Et pourtant, loin des images de papier glacé, la Genève internationale se déploie sur un périmètre bien plus vaste que celui du PAV. Méconnaître ses acteurs, son fonctionnement, ses projets futurs, c'est se couper tout à la fois de notre histoire, mais aussi d'une partie importante de notre actualité.

Interface vous propose ce dossier afin de rappeler ce que les enjeux territoriaux, économiques et sociaux de la Genève internationale représentent pour le canton de Genève, et susciter un débat nécessaire sur ce sujet au sein de nos associations professionnelles.



© M. ROCHAT

« Arrivé devant le Palais des Nations, il le savoura. Levant la tête et aspirant fort par les narines, il en aima la puissance et les traitements. Un officiel, il était un officiel, nom d'un chien, et il travaillait dans un palais, un palais immense, tout neuf, archimoderne, mon cher, tout le confort ! Et pas d'impôts à payer, murmura-t-il en se dirigeant vers la porte d'entrée. »

Albert Cohen, *Belle du Seigneur*, Gallimard, 1968, p. 43

	Aux origines d'une vocation Quelques dates clés	6		La FIPOI Construire pour la Genève internationale	16
	« La Genève internationale me tient à cœur » par Micheline Calmy-Rey	7		Organiser et gérer les projets Entretien avec François Reinhard	17
	Du national au cantonal Les prérogatives d'un Etat hôte Entretien avec Dante Martinelli	8		Mondialisation et localisation : un projet exemplaire Entretien avec Pascal Lamy	18
	Droits et devoirs de l'Etat hôte	9		Chantiers Projets en cours	19
	Du cantonal au communal Question de logistique	10		Perspectives Projets à venir	20
	Une responsabilité assumée Entretien avec Mark Muller	11		Le territoire de la Genève internationale Quelques images pour aide-mémoire	21
	Des liens à développer Entretien avec Sandrine Salerno	12			
	Les Fondations Un rôle essentiel	14		Un patrimoine à valoriser Quel rôle pour les associations? Entretien avec Jean-Pierre Stefani	22
	Un certain regard sur la Genève internationale Entretien avec Ivan Pictet	15		Conclusion Dialoguer, décider, projeter	23

Aux origines d'une vocation

Quelques dates clés

Internationale depuis le 15^e siècle, lorsqu'elle accueillait les foires commerciales les plus importantes d'Europe, c'est véritablement à la fin du 19^e siècle que la ville de Genève devient l'un des centres de la diplomatie internationale, puis de la gouvernance mondiale.

1863

Des citoyens genevois fondent le Comité international de secours aux militaires blessés, rebaptisé en 1876 Comité international de la Croix-Rouge.

1864

Sous l'impulsion du Comité international de secours aux militaires blessés, une conférence diplomatique officielle adopte la première Convention de Genève, pierre angulaire du droit international humanitaire.

1872

Un tribunal arbitral réuni à Genève règle pacifiquement un conflit entre deux puissances mondiales, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Cet arbitrage connu sous le nom d'Arbitrage d'Alabama constitue l'un des fondements de la Genève internationale.

1919

Grâce à sa neutralité, reconnue par les puissances victorieuses de la Première Guerre mondiale lors du traité de Versailles, Genève accueille le siège de la Société des Nations (SDN). Les Assemblées Générales se tiennent alors à l'Hôtel Nation, futur Palais Wilson.

1926

Construction du Centre William Rappard. Premier bâtiment à être dédié uniquement aux organisations internationales, il abrite tout d'abord le Bureau International du Travail (BIT), puis le Haut Commissariat aux Réfugiés (CICR), et aujourd'hui l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

1945

Le rôle international de Genève est confirmé. La ville est choisie pour accueillir le siège européen de l'ONU. Dès lors, Genève va voir se multiplier les organisations internationales (OI) et les organisations non gouvernementales (ONG) sur son territoire.

Aujourd'hui Genève accueille 23 OI et 250 ONG possédant un statut consultatif auprès des Nations Unies. 165 états étrangers sont représentés par une mission ou une représentation auprès de l'ONU. La Genève internationale est non seulement un pan important de la politique étrangère suisse, mais aussi une source de prestige pour la Confédération.



La Genève internationale en quelques chiffres*

26	Organisations internationales avec un accord de siège établies en Suisse (dont 23 à Genève)
7	Organisations internationales avec un accord de nature fiscale
250	Organisations non gouvernementales avec statut consultatif auprès des Nations Unies établies à Genève
30	Fédérations et organisations internationales sportives dans le canton de Vaud
165	Etats étrangers représentés par une mission/représentation
4500 env.	Réunions et conférences organisées par année
170'600 env.	Délégués/experts assistant aux réunions et conférences
3000 env.	Visites à Genève de chefs d'Etat/gouvernement, de ministres et d'autres dignitaires
333	Conférences organisées au CICG et au CCV en 2009
49'944	Délégués participant à des conférences au CICG et CCV

*Sources 2010 : Confédération Suisse



© L. FASCINI

« Genève est, après New York, le plus grand centre de coopération internationale au monde. En nombre de conférences, elle occupe même la première place avec 4500 événements annuels. »

Micheline Calmy-Rey

Micheline Calmy-Rey

« La Genève internationale me tient à cœur »

A Genève, on parle toutes les langues, on côtoie des gens de tous les pays, 40 % de la population est étrangère et 75 % des résidents ont, sur trois générations, des origines extérieures à la Suisse. Cette extraordinaire ouverture au monde, Genève la cultive dans ses gènes. Calvin, Rousseau, Henri Dunant, pour ne citer qu'eux, ont insufflé à Genève des valeurs comme la tolérance, le dialogue, le respect et la dignité de l'autre. Genève n'est donc pas un endroit comme les autres et ce n'est pas un hasard si de nombreuses organisations internationales s'y sont durablement installées.

Genève est, après New York, le plus grand centre de coopération internationale au monde. En nombre de conférences, elle occupe même la première place avec 4500 événements annuels. C'est ici que l'on défend l'universalité des droits humains et du droit international humanitaire. C'est au sein des nombreuses organisations internationales spécialisées que se définissent de nombreuses règles touchant notre vie quotidienne: la fréquence des téléphones mobiles, les brevets de recherche, la lutte contre les maladies, les conditions de travail, les prévisions météorologiques, les droits de douanes, le statut des réfugiés, etc. La présence d'un environnement académique de premier plan en matière d'études internationales fait également de Genève un centre intellectuel où les idées foisonnent et s'échangent. N'est-ce pas au CERN qu'Internet a vu le jour et que l'on recherche les origines du monde?

La Genève internationale me tient à cœur. Elle offre au monde un centre de gouvernance mondiale, un réseau parmi les réseaux. Elle permet à la Suisse de contribuer activement à la recherche de solutions aux problèmes globaux qui touchent tous les habitants de la planète. Elle permet de soigner les contacts avec les décideurs de la diplomatie internationale et constitue une plateforme indispensable pour la défense de nos intérêts. Un avantage précieux à l'heure où la Suisse est amenée à défendre ses positions dans un contexte international devenu plus exigeant que par le passé.

La Genève internationale, on ne le dit pas assez, ce sont aussi des retombées économiques pour la région estimées à environ cinq milliards de francs par an. Ces avantages sont le résultat d'importants investissements consentis par la Confédération, le Canton et la Ville de Genève en matière d'accueil d'organisations internationales. Mais rien n'est définitivement acquis: la concurrence d'autres villes ou d'autres pôles régionaux est de plus en plus vive. Il devient plus difficile pour la Suisse de retenir à Genève les organisations internationales qui y sont installées ou d'en attirer de nouvelles. Les défis sont nombreux. Nous devons d'abord affronter des problèmes pratiques comme la pénurie de logements et de bureaux, la rénovation ou l'agrandissement des bâtiments des organisations internationales ou les exigences croissantes de sécurité.

Nous devons ensuite garantir l'attractivité de Genève en tant que lieu d'importance pour la gouvernance mondiale. Il s'agit de renforcer le caractère d'« agglomérat » de Genève – l'effet « cluster » – à savoir assurer une quantité suffisante d'entités actives sur les thèmes majeurs du moment. Nous devons enfin relever le défi de l'universalité en obtenant à moyen terme une représentation à Genève des 192 Etats membres de l'ONU. A ce jour, Genève accueille 165 missions permanentes.

Ensemble, secteur public et privé, nous pouvons relever ces défis logistiques, financiers, politiques, afin que la Suisse conserve son avance sur d'autres villes onusiennes concurrentes. Si nous ne le faisons pas, nous verrons l'attractivité de Genève amoindrie dans les années à venir.

*Micheline Calmy-Rey, Présidente de la Confédération Suisse
Cheffe du Département fédéral des affaires étrangères*



© P. CHRISTIN

La mission suisse

Les prérogatives d'un Etat hôte

Entretien avec Monsieur l'Ambassadeur Dante Martinelli, Chef de la Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève.

Quel est le rôle de la Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies et des organisations internationales (OI)?

Il est multiple, mais peut être résumé en deux volets. Le premier, relativement classique, est celui de la promotion des intérêts suisses au sein des OI et de la participation active aux négociations touchant beaucoup de domaines importants de la gouvernance mondiale. Il s'agit également de participer aux différentes négociations ou réunions bilatérales et multilatérales qui peuvent avoir lieu à Genève en marges des institutions officielles.

L'autre rôle est celui d'Etat hôte. Dans ce cadre nous mettons à disposition une infrastructure d'accueil pour les OI avec des investissements considérables de la part de la Confédération et du Canton, notamment à travers la FIPOI. Il faut faire en sorte que les OI déjà présentes ou celles qui seraient susceptibles de venir à Genève trouvent des infrastructures appropriées à leurs activités. Il faut garantir un accueil de haut niveau à cette communauté d'environ 40'000 internationaux qui travaillent et vivent à Genève et aux 170'000 délégués qui, chaque année, se réunissent à Genève. Cela nécessite des contacts suivis et une coopération active avec les autorités cantonales et municipales.

Quels sont les priorités de la Genève internationale aujourd'hui?

Concernant le premier volet, les nombreuses négociations et discussions qui ont lieu ici réunissent de multiples acteurs. C'est l'une des caractéristiques de la Genève internationale. Six thématiques occupent le devant de la scène : les droits humains, le droit humanitaire, l'environnement, le commerce, la santé et le désarmement. Elles sont transversales et il est impossible à ce jour de cantonner un thème dans une institution particulière. Si on prend l'exemple de la santé, elle sera aussi bien traitée par l'OMS, le Fonds mondial, l'ONUSIDA ou la GAVI



© M. ROCHAT

Alliance que par l'OMC ou l'OMPI, pour l'aspect de la propriété intellectuelle. Chacun de ces grands chapitres concerne presque toutes les institutions présentes à Genève.

Quant à notre rôle d'Etat hôte, nous pouvons relever plusieurs enjeux. Premièrement, celui de faire en sorte que Genève soit toujours attrayante et concurrentielle, puisque concurrence il y a et qu'elle est forte. Elle vient notamment de New York, siège principal des Nations Unies. Mais elle se développe aussi dans d'autres grandes capitales européennes, Vienne par exemple, et dans certains pays extra-européens qui aimeraient héberger des OI. A ce sujet, la situation économique fait émerger une contradiction : comment allier la pression internationale pour la réduction ou la stabilisation des budgets des OI et notre volonté d'élargir la présence de ces dernières?

Nous travaillons d'autre part à ce que nous appelons l'« universalité » de Genève. Nous essayons de faire en sorte qu'un maximum des 192 Etats membres des Nations Unies soit représenté à Genève. Nous avons fait beaucoup de progrès, puisque nous pouvons déjà compter sur 165 Etats étrangers. Mais nous devons mettre à disposition les moyens nécessaires pour atteindre cette universalité.

Pour en venir à l'élément architectural et immobilier, le grand défi à venir est celui de la rénovation des immeubles. Plusieurs OI ont leur siège dans des bâtiments qui datent et qu'il va falloir rénover. Ces coûts sont très élevés. Normalement, les rénovations doivent être prises en charge par les OI qui en sont propriétaires et donc par les Etats membres, mais avec la crise, certains rechignent à mettre à disposition les moyens financiers. C'est actuellement un thème qui occupe le devant de la scène. Enfin, la qualité des constructions est essentielle. Sans construire des éléphants blancs, nous devons bâtir de beaux objets qui deviendront des symboles aussi bien pour les OI que pour Genève.

Nouveau siège OMS/ONUSIDA construit par Dietmar Eberle et son bureau B+E Baumschlager-Eberle GmbH, Autriche. Le bâtiment « Perméabilité » situé derrière le bâtiment principal de l'OMS dans le quartier des Nations accueille 480 collaborateurs sur près de 13'500m² de surfaces de bureaux, salles de conférence, une cafétéria et deux niveaux en sous-sol de parking.

© E. HUEBER

« Nous travaillons à ce que nous appelons l'« universalité » de Genève. Mais nous devons mettre à disposition les moyens nécessaires pour atteindre cette universalité. »

Dante Martinelli



Du national au cantonal

Droits et devoirs de l'Etat hôte

En tant qu'Etat hôte, la Suisse a élaboré une politique d'accueil menée en étroite collaboration entre le Canton, la Ville de Genève et la Confédération. Une base législative, des outils, des pratiques, tout est mis en œuvre pour répondre aux demandes de la Genève internationale.

Les enjeux économiques et politiques représentés par la Genève internationale sont vitaux pour notre pays. Les autorités fédérales y répondent par une politique d'Etat hôte qui s'appuie sur la *Loi fédérale et l'Ordonnance sur les privilèges, les immunités et les facilités, ainsi que sur les aides financières*. Entrée en vigueur 2008, elle détermine les privilèges et les immunités des organisations internationales, et leur assure une offre substantielle en matière de locaux. La politique est assumée par la Mission permanente de la

Suisse auprès des Nations Unies, qui relève du Département des affaires étrangères. En tant que représentante officielle, la Mission joue un rôle double. Elle assure toutes les tâches spécifiques de la diplomatie, notamment la représentation et la protection des intérêts nationaux à travers sa division « multilatérale ». Sa division « hôte » quant à elle, œuvre comme un service du protocole d'un ministère des affaires étrangères, et gère entre autres le statut des fonctionnaires internationaux et de leurs familles.

Plan directeur de quartier – Jardin des Nations. Ce plan adopté en 2004 par les autorités cantonales et communales propose une vision globale d'aménagement concertée avec les organisations internationales, les représentants des partis politiques, les associations d'habitants et les associations de défense du patrimoine et de l'environnement.

Le PDQ et les perspectives 3D sont extraits du rapport final d'étude du Jardin des Nations. Ces documents sont disponibles sur le site internet de l'Etat de Genève: <http://etat.geneve.ch/dt/amenagement>



© M. ROCHAT

L'Etat de Genève Une responsabilité assumée

**Entretien avec Mark Muller,
Président du Conseil d'Etat
en charge du Département des
constructions et des technologies
de l'information.**

Que représente la Genève internationale pour le canton de Genève et comment œuvre-t-il pour renforcer cette présence synonyme d'emplois et de prestige?

D'une manière générale, la Genève internationale est l'un des grands atouts de notre ville, au même titre que la place financière, l'industrie horlogère ou, récemment, le négoce de matières premières. Le Conseil d'Etat y porte donc beaucoup d'importance. Plusieurs départements sont directement impliqués, dont le département des constructions et des technologies de l'information que je dirige. En effet, l'un des rôles majeurs du canton de Genève est de mettre à disposition, dans le cadre de la politique du logement et du territoire, des surfaces pour des bureaux et de l'habitat dédiés aux missions diplomatiques et aux OI. On travaille actuellement beaucoup sur le Jardin des Nations, le long de la route de Ferney jusqu'à Sécheron, où de nouveaux grands objets architecturaux vont être développés. Outre la FIPOI que je préside, d'autres fondations œuvrent pour l'accueil des OI à Genève. Ainsi, la Fondation du Centre International de Genève, dont je suis aussi président, s'occupe plus particulièrement des ONG.

Pour cela, menez-vous une politique d'acquisition active?

Comme vous le savez, le Canton met à disposition des terrains et la Confédération finance les constructions sous forme de prêt ou de dotation. L'Etat de Genève est déjà propriétaire de nombreux terrains, notamment dans le périmètre du Jardin des Nations. On n'a donc

pas véritablement besoin de développer une politique d'acquisition complémentaire. Cela dit, nous menons conjointement avec la Ville de Genève une politique de valorisation active. Il est important de souligner que la plupart des projets se mènent main dans la main avec les autorités municipales. Dans ce domaine, les objectifs stratégiques sont communs. Le Conseil d'Etat et le Conseil Administratif sont parfaitement conscients de l'importance de la Genève internationale et de la responsabilité qu'ils ont pour le rayonnement de la Suisse dans le monde. A cette bonne entente, il faut ajouter la FIPOI, qui est un outil de travail très efficace et qui nous permet d'avancer rapidement et de répondre aux exigences de notre politique d'accueil.

Au sein des deux exécutifs, vous nous dites que l'importance de la Genève internationale est pleinement perçue. Qu'en est-il au niveau de la population?

Je suis également extrêmement positif sur ce point-là. Il y a quelques années, nous avons perdu la votation sur la campagne Rigot et la place des Nations. Mais nous avons eu un signe fort avec le référendum sur le nouveau bâtiment de l'OMC. Cette fois-ci, la forte mobilisation de la société civile et de nombreuses personnalités, ainsi que la politique de communication active de l'OMC, ont participé au résultat positif du déclassement de terrain nécessaire pour l'expansion de cette organisation. J'ai le même sentiment au niveau national. Nous avons récemment reçu à Genève la Commission des constructions du Conseil national qui vote les crédits pour les constructions des OI, et pour la première fois, elle a voté le crédit pour l'OMC à l'unanimité. En venant sur place, ses membres ont pris conscience de l'importance des OI pour Genève, mais surtout pour la Suisse.

« Il est important de souligner que la plupart des projets se mènent main dans la main avec les autorités municipales. Dans ce domaine, les objectifs stratégiques sont communs. »

Mark Muller



© M. ROCHAT

La Ville de Genève

Des liens à développer

Entretien avec Sandrine Salerno, Maire de Genève en charge du Département des finances et du logement.

Quels sont les enjeux de la Genève internationale pour la Ville de Genève ?

C'est avant tout un enjeu identitaire. La dimension internationale est un élément très important de l'identité de la ville: elle s'est construite sur sa réputation internationale, sur le CICR, la SDN puis, bien évidemment, les Nations Unies. 46 % des habitants sont étrangers, ils sont de toutes les confessions et de très nombreuses langues sont parlées sur l'espace public. Le métissage de la société genevoise ne se retrouve pratiquement nulle part ailleurs. Les OI et la richesse culturelle amenée par cette diversité permettent à Genève d'être considérée et vécue comme une grande ville, alors que dans les faits elle n'est qu'un petit village de 189'000 habitants. L'enjeu est également économique. Cette population de 40'000 personnes et d'environ 20'000 emplois est un apport économique non négligeable. Même si les fonctionnaires internationaux ne paient pas d'impôts, ils consomment, vivent, sortent à Genève et créent donc de la richesse. Nous devons garder cette ouverture sur le monde et sur les grandes problématiques actuelles. Tous les pans de la gouvernance mondiale sont traités à Genève – la santé,

les droits humains, le climat, le commerce, etc. – parce que tous les plus grands sièges des OI et des organisations liées aux systèmes onusiens s'y trouvent. C'est une richesse incommensurable.

Quel est le rôle de l'autorité communale ?

Notre premier rôle est, tout d'abord, celui d'être une ville hôte. Genève reçoit et doit bien le faire. Il faut aller vers les gens, s'intéresser, s'informer et le faire en anglais. Notre rôle est celui d'une autorité bienveillante, qui écoute et qui dialogue. Les internationaux font partie de la ville et ils contribuent à l'identité genevoise. Nous devons faire en sorte qu'ils soient accueillis dignement, c'est la première mission et elle n'a pas toujours été remplie.

Le deuxième rôle à développer est celui d'une passerelle entre la communauté internationale et les citoyens de notre ville. Les ressources en intelligence et le potentiel de rencontres sont énormes. On doit montrer aux Genevois en quoi ce qui est discuté dans ces instances globales est important et a une influence sur leur réalité locale et quotidienne. La ville peut jouer ce rôle de liant, notamment en commençant par les écoles. J'ai fait presque toute ma scolarité à Genève et jamais je n'ai été visiter le Palais des Nations ou le CICR. Les écoliers genevois devraient être les premiers ambassadeurs de leur ville.

Habiter et être éduqué dans une ville où autant de décisions pour notre avenir sont prises, où autant d'experts internationaux et d'hommes d'Etat s'arrêtent, devrait développer une sensibilité particulière sur les habitants et écoliers genevois. Or les gens ne s'y intéressent que très moyennement et les élus ne se sentent que peu concernés

par la Genève internationale. Il y a d'un côté la Genève locale et ses dirigeants et, de l'autre, la Genève internationale. Ces deux mondes ne se rencontrent que très rarement. Le personnel administratif et politique ne se projette pas au-delà des frontières cantonales ou régionales. Ils sont élus pour s'occuper des problèmes des électeurs et s'affairent donc à des préoccupations hyper-locales. C'est pourquoi les élus à Berne sont très importants. J'aimerais à ce propos dire l'importance de Madame Micheline Calmy-Rey pour la Genève internationale, qu'elle défend depuis ses débuts en tant que Conseillère fédérale. Elle a permis, par exemple, le maintien du Conseil des droits de l'homme et de toutes les organisations qui gravitent autour. Ce départ aurait été un très mauvais signal pour nous. Nous devons faire en sorte que les habitants de notre ville se rendent compte de l'interdépendance de ces deux mondes. Nous devons proposer plus d'espaces où les savoirs et les connaissances peuvent être mutualisés. Je souligne à ce titre le projet du Portail des Nations de la Fondation Pictet pour le développement, qui est un premier pas dans cette direction. Nous avons une grande responsabilité et nous devons faire en sorte que les gens puissent se rencontrer. Bien évidemment l'un des moyens est la création de lieux physiques qui puissent le permettre.

**DOS
-SIER**

© M. ROCHAT



« Nous devons faire en sorte que les habitants de notre ville se rendent compte de l'interdépendance de ces deux mondes. Nous devons proposer plus d'espaces où les savoirs et les connaissances peuvent être mutualisés. »

Sandrine Salerno



Les Fondations

Un rôle essentiel

On ignore souvent l'importance des fondations dans la politique d'accueil de la Genève internationale. Pourtant, qu'elles soient paraétatiques ou issues d'initiatives privées, leur participation au bon fonctionnement du système est essentielle.

Véritables chevilles ouvrières du système, de nombreuses fondations privées et publiques travaillent au rayonnement de la Genève internationale. Certaines s'attachent par exemple à simplifier l'intégration des internationaux et de leurs familles. D'autres font le lien entre la société civile et la Genève internationale, par l'organisation de rencontres et de conférences. Petit tour d'horizon non exhaustif.

Le Centre d'Accueil-Genève Internationale (CAGI), fondé en 1996 par les autorités fédérales et cantonales et soutenu par la Ville de Genève, contribue à l'intégration sociale et administrative des hôtes internationaux en fournissant notamment une aide en matière de recherche de logement.

Le Club suisse de la presse, inauguré en 1997, joue le rôle de passerelle entre les médias suisses et étrangers et les OI.

Le Club diplomatique organise de nombreux événements et conférences d'éminentes personnalités. Il contribue ainsi aux débats d'idées sur le rôle de la Genève internationale.

La Fondation du centre international de Genève (FCGI). Créée en 1953 par l'Etat de Genève, elle a pour mandat de construire, d'acquérir et de gérer une part des immeubles destinés aux organisations non gouvernementales établies à Genève.

La Fondation pour Genève offre un accueil personnalisé aux collaborateurs internationaux et à leurs conjoints, et développe des actions pour renforcer et valoriser la position de Genève et de la région lémanique.

La Fondation des Immeubles pour les Organisations Internationales (FIPOI) s'occupe des questions liées à la construction des bâtiments de la Genève internationale.



« Rarement, au cours des 25 dernières années le canton de Genève a été gouverné de manière aussi ouverte sur l'étranger et l'international.

Le gouvernement en place est proactif et semble être on ne peut plus conscient de l'importance de la Genève internationale. »

Ivan Pictet

Un certain regard sur la Genève internationale

Entretien avec Ivan Pictet, Président de la Fondation pour Genève et de la Fondation Pictet pour le développement.

En tant que Président de la Fondation pour Genève et important acteur privé, vous êtes un observateur privilégié de la Genève internationale. Comment se porte-t-elle aujourd'hui selon vous ?

A l'opposé de l'étude publiée en octobre 2010 par une importante association économique¹, je suis positif. Cette dernière jugeait l'état de la Genève internationale d'une manière comptable – elle relevait notamment une diminution de la croissance du nombre de fonctionnaires internationaux à Genève – sans prendre en compte le contexte général. Comme nous l'avons montré dans les quatre cahiers édités par Xavier Comtesse², un changement s'opère actuellement à Genève. Au niveau planétaire, la gouvernance globale est en pleine mutation. D'un système basé sur la guerre froide et donc sur deux blocs qui s'opposent, nous sommes passés assez rapidement à ce que nous appelons un système de type « multi-stakeholders ». De nouveaux acteurs prennent part à la gouvernance mondiale : les pays émergents, les ONG, la société civile et les grandes entreprises. Ce changement a amené assez logiquement la montée en puissance de ce qu'on appelle le « soft power », le pouvoir de la régulation normative, qui épaula le pouvoir coercitif des gouvernements des grandes puissances, ou celui du Conseil de sécurité de l'ONU basé à New York. Or, les OI qui font le « soft power » – c'est-à-dire l'OMS, l'OIT, l'UIT ou encore l'ISO – sont basées à Genève. Nous pouvons encore mentionner le World Economy Forum, basé à Cologne, qui joue un rôle fort de propositions et de réflexions et contribue au travail du G20. D'une manière générale, le rôle de « bons offices » qui prévalait jusqu'à la fin de la guerre froide reste important mais est dépassé par celui de plate-forme où se réfléchis-

sent et se produisent les nouveaux « codes de conduite » qui dirigeront les relations internationales dans le futur. Il ne s'agit donc pas d'avoir une croissance continue du nombre d'internationaux, mais d'avoir les OI et les ONG qui comptent et pèsent dans l'édiction de ces nouveaux codes. Une autre caractéristique, plutôt locale, alimente mon optimisme par rapport à la Genève internationale. Au cours des 25 dernières années, le canton de Genève a rarement été gouverné de manière aussi ouverte sur l'étranger et l'international. Le gouvernement en place est proactif et semble être on ne peut plus conscient de l'importance de la Genève internationale, effort qui s'ajoute au rôle prépondérant joué par la Berne fédérale. Même la Ville de Genève s'efforce d'y apporter sa contribution positive.

Les deux fondations dont vous êtes président s'inscrivent-elles dans ce nouveau rôle de la Genève internationale ?

J'ose l'espérer. La Fondation Pictet pour le développement est toutefois une initiative privée d'une autre nature, étroitement liée à l'Institut des hautes études internationales et du développement (IHEID). Les deux projets qu'elle porte, le Portail des Nations et le Centre des finances du développement, devraient faire le lien entre la Genève internationale et les secteurs académiques et privés. Géographiquement déjà, le Portail des Nations se situera au cœur même des OI. D'autre part d'un point de vue académique il était nécessaire de renforcer à Genève les études de finances du développement, et de tisser des liens étroits avec des organisations comme l'OMC, ou des ONG qui s'occupent de cette question. Si on ajoute à cela une place financière genevoise forte et diversifiée, la raison d'exister de cette Fondation ne se pose plus et son but est de faire de Genève un haut lieu d'expertise dans ce domaine. Elle devra également faire le lien entre la société civile et les OI.

Au-delà de ce rapprochement entre les relations internationales et la finance, il y a également des soucis d'image. L'image de la place financière en Suisse a été écornée ces dernières années et elle n'a plus aujourd'hui la réputation qu'elle mérite. Avec ce centre spécialisé sur la finance des pays qui en ont le plus besoin, nous pourrions faire d'une pierre deux coups : appuyer, par la recherche, les tentatives de régulation du commerce et de la finance

internationaux qui par la globalisation échappent au contrôle des Etats, et donner simultanément une autre image, améliorer la réputation de la place financière genevoise et suisse. Il est important également de noter qu'une partie du Portail des Nations sera ouverte au public. Ce sera un lieu d'échange et d'information, une vitrine sur la Genève internationale. Un rôle que joue depuis 1967 la Fondation pour Genève, qui s'est donnée d'une part comme mission de contribuer au rayonnement de Genève à travers le monde, et d'autre part de participer à l'accueil au sens large des internationaux installés à Genève.

On essaie également de faire en sorte que les décideurs, les constituants de ce « soft power » se rencontrent, afin que Genève devienne l'une des régions où la gouvernance mondiale se pense et se fait. Je suis toujours sidéré de voir le nombre de hauts fonctionnaires, de ministres, de directeurs de multinationales qui ont passé, travaillé ou même étudié à Genève. Et je crois que de ce point de vue, Genève n'usurpe pas sa réputation d'être une ville internationale de très haut niveau.

Rien que la Fondation pour Genève mobilise des milliers de personnes à travers ses manifestations. Le Club diplomatique et ses 500 membres organisent une fois par mois des conférences. Le Cercle des conjoints, fort de 250 membres, propose une bonne centaine de rencontres par an. Notre cercle d'accueil des internationaux contacte 1500 personnes par année par téléphone, et organise une fois par mois des séances de conseils pratiques sur la vie quotidienne à Genève. Finalement, l'Observatoire contribue activement à la réflexion sur l'avenir de Genève l'internationale. Il se passe donc beaucoup de choses, des amitiés se créent, des réseaux se mettent en place et je crois que la région lémanique reste bien ancrée dans le cœur des internationaux.

¹ BCG, CCIG, OCSTAT octobre 2010, *Genève ville mondiale, mythe ou réalité?*, Genève

² Xavier Comtesse (sous la dir.), 2007-2010, *Soft Governance, Multi-stakeholder, Responsabilité sociétale, Soft institution*, La Fondation pour Genève



La FIPOI

Construire pour la Genève internationale

Un vaste périmètre, des bâtiments à entretenir, de nombreuses constructions en cours et une pléthore de projets futurs exigent une coordination précise entre tous les acteurs en jeu. Tel est le rôle de la FIPOI.

La concurrence pour accueillir le siège des organisations internationales se fait de plus en plus forte. Pour mener à bien ce qui devient un véritable «combat», pour reprendre le terme d'Isabelle Rochat¹, les autorités possèdent un outil essentiel : la FIPOI. Créée en 1964, cette fondation privée est le principal interlocuteur des OI désireuses de s'installer à Genève. Son savoir-faire basé sur plus de 45 ans d'expérience fait de cette fondation un outil fort apprécié des OI et un atout majeur de la Genève internationale. Son fonctionnement illustre de façon exemplaire la subsidiarité du fédéralisme helvétique. La Confédération lui alloue des prêts sans intérêt à cinquante ans, qu'elle met en retour à disposition des organisations internationales sous forme de crédit pour la construction, l'achat ou la conversion d'immeubles. Les autorités genevoises, elles, fournissent aux organisations des terrains gratuits en droit de superficie. Ainsi, depuis 1964, la Confédération a contribué à hauteur d'environ 731 mio de francs en prêts, et de 372 mio en dons, et le Canton et la Ville ont dédié aux OI environ 582'000 m² de terrain en droit de superficie.

¹ CCIG, BCGE, Canton de Genève, OCSTAT, 2010, op. cit., p. 24



© L. FASCINI

La Genève internationale en quelques chiffres*

17'247
Fonctionnaires permanents occupés dans les OIG et les missions permanentes établies à Genève (2009)

40'000 env.
Membres de la communauté internationale (collaborateurs des OI/MP, y.c scientifiques du CERN et membres de famille)

1000 env.
Emplois découlant de la Genève internationale (estimation)

8 mrd CHF env.
Budget annuel total des OI à Genève

237 mio env.
Contribution de la Suisse aux principales OI à Genève

* Sources 2010 : Confédération Suisse

Bâtiment administratif de la FIPOI destiné aux missions diplomatiques et aux organisations internationales à l'avenue de France. Projet du Group8, en cours de réalisation.



© GROUP 8

« Les projets des organisations internationales suivent exactement le même parcours que les projets privés ou publics. On les soumet aux lois et aux pratiques usuelles locales en matière d'urbanisme et de construction. »

François Reinhard



© M. ROCHAT

La FIPOI Organiser et gérer les projets

Entretien avec François Reinhard, Directeur de la Fondation des Immeubles pour les Organisations internationales (FIPOI).

Quel est le rôle de la FIPOI dans le paysage de la Genève internationale?

La FIPOI est une fondation de droit privé à but non lucratif. Constituée en 1964 par la Confédération et le Canton de Genève, l'objectif était de faciliter l'implantation des OI dans le canton de Genève. Aujourd'hui les tâches se sont diversifiées et sont réparties entre les quatre divisions. La « division des bâtiments » gère le parc immobilier de la FIPOI qui compte une dizaine d'immeubles administratifs et deux centres de conférence, que la Fondation loue aux OI. Cela représente un patrimoine d'un peu plus d'un milliard de francs. La « division des projets et d'extension de construction » s'occupe, comme son nom l'indique, des projets de construction pour les OI. Elle leur octroie des prêts préférentiels pour 50 ans et sans intérêt. Elle a récemment accordé des prêts pour le CERN

(bâtiment des physiciens), l'IUCN (extension du siège) le CICR (nouvelle halle logistique) et pour l'extension de l'OMC. Le Canton met à disposition les terrains nécessaires à ces constructions sous forme de droit de superficie gratuit, également pour une durée de 50 ans. A ce jour, la FIPOI a accordé pour plus d'un milliard de prêts depuis 1964. Cette deuxième division épaulé également les OI qui n'ont pas les compétences techniques ou organisationnelles nécessaires pour conduire leurs projets de construction, notamment au niveau de l'organisation de concours d'architecture ou des demandes de messages aux Chambres fédérales pour les crédits. Je préside par exemple la Commission de construction de l'OMC qui donne les grandes orientations, contrôle les délais, les coûts et la qualité. La troisième division est la « division conférence », qui est chargée de l'organisation et la mise sur pied des conférences internationales qui se tiennent au Centre International de Conférences de Genève (CICG) ou au Centre de Conférences de Varembe (CCV). Elle organise plus de 300 événements par année. Quatrième entité, la « division des finances » gère plusieurs millions de francs destinés soit aux bâtiments, soit aux prêts accordés aux OI. L'ensemble des quatre divisions représente environ cinquante collaborateurs.

La construction des bâtiments des OI a-t-elle ses propres règles et procédures?

On essaie de faire en sorte que les projets des OI suivent exactement le même parcours que les projets privés ou publics. On les soumet aux lois et aux pratiques usuelles locales en matière d'urbanisme et de construction. La seule exception légale porte sur le droit de recours. Dans la Loi sur les constructions et installations diverses, un article mentionne qu'une autorisation de construire délivrée à une OI ne peut pas être soumise à recours. C'est un énorme avantage. Par contre, des oppositions peuvent porter sur le déclassement de terrain. C'est ce qui s'est passé avec l'OMC. Le référendum municipal portait sur le déclassement du terrain qui va accueillir le nouveau bâtiment. Mais il est important de souligner que les OI, de par leur statut d'extraterritorialité, ne sont pas obligées de suivre les lois et pratiques du pays hôte et bénéficient de l'immunité de juridiction. Heureusement, elles sont toujours respectueuses de ces dernières.

Mondialisation et localisation : un projet exemplaire

Entretien avec Pascal Lamy, Directeur général de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

L'OMC est une organisation internationale dont l'objectif est l'ouverture des marchés dans l'intérêt de tous.

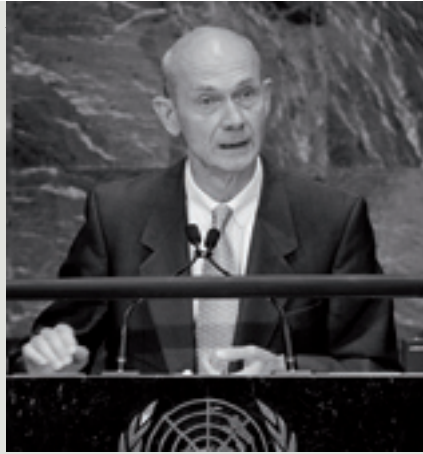
Est-ce un atout d'avoir son siège à Genève, et si oui pourquoi ?

L'OMC prône l'ouverture progressive et régulée des échanges. Pour accomplir cette mission, nous travaillons de concert avec d'autres organisations ou agences spécialisées de l'ONU, comme l'Organisation Internationale du Travail (OIT), la CNUCED, l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), ou l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). C'est pour cette raison qu'il est important que l'OMC soit, et reste basée à Genève qui est un véritable carrefour d'échanges, créant un effet de réseau. L'autre atout de Genève est sa géographie, qui présente les avantages d'une grande ville sans en avoir les inconvénients. Pour preuve, l'aéroport est rapidement accessible, ce qui est un plus pour les personnes qui, comme moi, voyagent beaucoup et partout dans le monde. Les créneaux horaires permettant de travailler avec les zones Asie ou Amériques sont commodes. L'environnement éducatif et universitaire est aussi de bonne qualité, ce qui est un atout appréciable pour les recrutements.

Que faut-il que le pays hôte et les autorités genevoises entreprennent pour que l'OMC ait des conditions optimum de fonctionnement et d'accueil à Genève ?

Nous avons de bonnes conditions de fonctionnement et d'accueil et une très bonne coopération avec les autorités de Genève et de la Confédération. En 2008, après trois ans de consultation, nous avons abouti ensemble, à un projet de rénovation et extension de notre siège actuel, le Centre William Rappard, nous permettant de rester à Genève sur un site unique.

Cela dit, Genève est une ville où la vie est chère et où nos collaborateurs peinent souvent à trouver un logement à proximité et à



© OMC

que ceci est un problème commun à tous les Genevois.

Comment les fonctionnaires de l'OMC perçoivent-ils leur intégration et leur vie à Genève. Quelles sont leurs relations avec la population genevoise ?

Une bonne partie du personnel de l'OMC habite à Genève avec leur famille. Les collaborateurs de l'OMC sont très attachés à la ville, qui offre une qualité de vie assez unique. Beaucoup sont d'avis que Genève est une ville accueillante, diverse, polyglotte. La vie culturelle y est riche et la nature est à portée de la main. Que demander de plus !

Quelques mots et chiffres-clé explicitant vos projets d'extension très importants à Genève :

Le projet d'extension du bâtiment de l'OMC qui permettra d'accueillir 300 postes de travail en plus des 800 postes dans l'actuel Centre William Rappard, a été mis en place en prenant toutes les précautions pour qu'il s'intègre parfaitement dans le magnifique parc de l'ancien BIT, et que l'accès aux rives du lac et à la promenade demeurent garantis à la population. Le nouveau bâtiment sera d'ailleurs construit sur une surface occupée actuellement par un parking, un espace construit en dur. L'OMC se trouve dans un écrin de nature, chose rare dans nos villes modernes. En tant que premiers bénéficiaires du parc, nos collaborateurs, comme les Genevois, tiennent à le préserver.

En outre, ce projet optimise l'ensemble des contraintes financières et écologiques. Il n'est plus possible aujourd'hui de construire des bâtiments gourmands en énergie et l'un des objectifs de l'OMC est d'édifier un bâtiment qui demande une consommation d'énergie très basse. Le lac Léman de-

viendra le climatiseur naturel du bâtiment (réseau Genève-Lac-Nations) et les systèmes de chauffage et de refroidissement seront alimentés par les eaux profondes du lac, transportées et distribuées suivant un réseau hydrothermique. Ce système développé par les Services Industriels de Genève permettra de chauffer le bâtiment neuf en utilisant des pompes à chaleur.

De façon plus générale, toutes les autres sources d'énergie immédiatement disponibles sur le site (l'ensoleillement, les mouvements d'air, la végétation, les caractéristiques des sols et les ressources énergétiques) seront exploitées de façon durable. L'exceptionnelle luminosité des bords du lac est également un atout, et le nouveau bâtiment qui communique avec l'ancien, a été conçu pour que la lumière du jour éclaire les bureaux le plus longtemps possible. Pour répondre aux besoins du personnel de l'OMC, des citernes récupéreront les eaux de pluie. Cette opération, combinée avec un système de limitation de consommation, entraînera une réduction des dépenses en eau de 30%. Toutes ces caractéristiques environnementales permettront de réduire les coûts de fonctionnement du bâtiment.

Comment l'OMC a-t-elle perçu la réponse favorable des Genevois au projet d'extension lors du référendum ?

Le débat nourri suscité par le référendum nous a rapprochés de la population genevoise et depuis lors, nous poursuivons ce dialogue.

Chaque année depuis 2009, nous ouvrons nos portes à la population genevoise, lui permettant de découvrir le bâtiment mais également de comprendre notre travail et de rencontrer les fonctionnaires de l'OMC. Cette année, nous ne dérogerons pas à la règle, même si certaines contraintes liées à la rénovation du bâtiment existant, à la construction du nouveau bâtiment et aux négociations de Doha, pourraient nous obliger à revoir le format de cette journée portes ouvertes.

« Le débat nourri qu'a suscité le référendum nous a rapprochés de la population genevoise et depuis lors, nous poursuivons ce dialogue. »

Pascal Lamy

Extension de l'OMC
par le bureau allemand
Wittfoht de Stuttgart.



Chantiers

Projets en cours

Le canton de Genève n'est pas réputé pour son dynamisme en matière d'immobilier. Et pourtant, si un secteur peut faire démentir cette réputation, c'est bien celui des organisations internationales. Entre les projets en cours et ceux à venir, ce n'est pas moins d'une dizaine d'œuvres architecturales qui verront le jour prochainement dans la cité du bout du lac.

Parmi les projets en cours, relevons le nouveau bâtiment du **CERN** destiné aux physiciens qui travaillent sur le projet LHC. D'une emprise au sol de 807 m², la nouvelle construction offrira 300 nouvelles places de travail sur une surface nette de 2927 m² et pour un coût de 31 mio.

Le **CICR** va avoir son nouveau centre logistique dans la zone industrielle de Meyrin-Satigny, destiné à stocker des produits pharmaceutiques et orthopédiques, ainsi que divers équipements. D'un coût de 31 mio, il abritera également des locaux d'archivage, des bureaux et un parking.

A l'avenue de France, la **FIPOI** construit un bâtiment administratif de 400 places de travail qui recevra fin 2011 des collaborateurs d'OI, d'ONG, de missions diplomatiques et d'entreprises privées. 130 places de parkings sont également prévues pour cet immeuble devisé à 55 mio.

Le projet le plus important en ce moment est probablement celui du **Centre William Rappard (CWR)** pour l'OMC. Devisé à une hauteur de 130 mio, le CWR va réunir toutes les activités de l'OMC et augmenter son nombre de places de travail. Quatre phases sont prévues. 1) – La rénovation du bâtiment existant par l'amélioration de son isolation thermique et la réduction de sa consommation énergétique. 2) – L'aménagement d'une extension intra-muros et la création de nouveaux espaces, salles de réunion et de conférences. 3) – La construction d'un bâtiment administratif de 12'000 m² répondant aux exigences du label Minergie P. 4) – La réalisation d'une protection périphérique. L'achèvement des quatre phases est prévue pour fin 2012.



Rénovation du Centre William Rappard (OMC) par Group8, Genève.

**DOS
-SIER**



Perspectives

Projets à venir

Vitrines ou passerelles, lieux d'échanges ; les projets à venir interrogent tous les liens à créer entre Genève et sa zone internationale.

En 1994, l'architecte Massimiliano Fuksas remportait le concours pour l'aménagement de la place des Nations. Le projet primé proposait un réaménagement d'envergure avec pas moins de sept bâtiments disposés autour de la place, dont un nouveau bâtiment pour l'Institut des hautes études internationales (aujourd'hui IHEID), une Maison de la paix, une Maison universelle et une Maison des droits de l'homme. Jugé trop ambitieux, ce projet fut rejeté par les citoyens de la ville de Genève lors d'une votation en juin 1988. Ironie de l'histoire, plusieurs des projets à venir rappellent les ambitions de la vision fuksasienne. La Tour des Feuillantines, par son emplacement en est un exemple. Mais on peut également citer la densification de la place des Nations, ou encore le campus IHEID.

Salle de conférence de l'OMPI : une nouvelle salle de conférence va être réalisée au coin de la Place des Nations.

Tour des Feuillantines : à proximité de la place des Nations, entre la route de Ferney et l'avenue de la Paix, cette tour de 15 à 20 étages devrait accueillir ces prochaines années des archives et des bureaux pour l'ONU, ainsi que des appartements résidentiels dédiés en priorité aux collaborateurs des Nations Unies.

Campus de la paix de IHEID : il comprend la Maison de la paix et une résidence proposant 250 lits aux étudiants. Située au cœur des OI, la Maison de la paix regroupera les activités de recherche et d'enseignement sur une surface de plus de 12'000 m². Ce campus se verra complété par le Portail des Nations, projet financé par la Fondation Ivan Pictet pour le développement, et qui accueillera un centre de recherche sur le financement du développement ainsi qu'un centre de rencontre et de dialogue.



© BEHNISCH

Salle de conférence de l'OMPI
Suite à la réalisation du nouveau bâtiment administratif, le bureau d'architectes Behnisch Architekten de Stuttgart réalisera une nouvelle salle de conférence de 871 places au croisement de la route de Ferney et du chemin des Colombettes.



La Maison de la paix, projeté par le bureau neuchâtelois IPAS, s'élèvera sur un terrain situé entre le chemin Rigot et la voie ferrée.

© IPAS



© C. PICTET

Le Portail des Nations

Projeté par l'architecte genevois Charles Pictet, il pourrait s'étendre sur 2000m² et remplacer le pavillon Rigot. Il est lié au projet de Maison de la paix, le futur campus de l'IHEID, qui devrait voir le jour à l'horizon 2012.



© LACROIX-CHESEX

Logements pour étudiants IHEID

Situé en vis-à-vis de la Maison de la paix, le bâtiment dessiné par le bureau genevois Lacroix-Chessex est une barre brisée dont l'un des grands côtés épouse la courbe des voies CFF.

Le territoire de la Genève internationale

Quelques images pour un aide-mémoire

Depuis la création de la FIPOI en 1964, les ingénieurs géomètres de Genève ont eu le plaisir et l'honneur d'accompagner le développement territorial et immobilier de la Genève internationale à travers diverses prestations : relevés pour les phases d'étude, travaux fonciers (divisions parcellaires, création de droits de superficie, ...), implantation et cadastration de bâtiments exemplaires. Pour illustrer l'importance actuelle de ce site aujourd'hui et les enjeux que son développement représentera pour notre canton à l'avenir, voici quelques éléments de comparaison.

Le parcellaire de la FIPOI et des organisations internationales s'étend sur environ 80 hectares, auquel il faut ajouter les 60 hectares des propriétés des états tiers (ambassades, missions, ...), soit un total de 140 hectares, et ceci sans compter les surfaces des parcelles en location. Cela correspond environ à la superficie d'une commune telle que Chêne-Bourg.

Le périmètre élargi de la Genève internationale, que l'on appelle communément « le Jardin des Nations », est un domaine d'une surface totale de 350 hectares. Cela correspond à peu près à la superficie de la Commune de Cologny. Pour comparaison, la Principauté de Monaco ne fait que 200 hectares; le périmètre d'aménagement du PAV, quant à lui enjeu d'importance, ne concerne que 230 hectares!

Quant au parc immobilier des OI, la superposition de l'ensemble des bâtiments de la Genève internationale correspondrait à une tour de 2400 étages, soit 7200 mètres de hauteur.

*Pour l'AGG,
Ph. Calame et P.-Y. Heimberg*

L'ampleur du territoire des organisations internationales représente sur notre canton :

- l'équivalent de 500 terrains de football
- 60 parcelles publiques (Confédération, Canton de Genève, FIPOI, ...)
- 160 parcelles propriétés des états étrangers
- plus de 2000 points limites de propriété (parcelles ou DDP - droits distincts et permanents de superficie)
- 210 bâtiments consacrés aux OI
- 380 bâtiments privés occupés par les Etats étrangers
- soit un total de près de 600 bâtiments

De nouvelles constructions emblématiques d'un changement. Une Maison et un Campus de la paix, un portail des Nations s'ouvrant sur un Jardin du même nom. Cette nomenclature chargée de symboles souligne des changements majeurs que connaît la Genève internationale depuis quelques années. Elle appelle aussi une



© D.R.

Un patrimoine à valoriser

Quel rôle pour les associations professionnelles ?

Entretien avec Jean-Pierre Stefani, Président de la FAI.

Existe-t-il un processus de construction particulier pour les bâtiments des OI ?

Les organisations internationales ont également le droit de travailler sur mandat direct. Cependant, la plupart des constructions de ces dernières années ont fait l'objet de concours internationaux, dont les règlements suivaient par analogie les prescriptions de la Norme SIA 142 en matière de concours. Cela pour dire que les projets des OI respectent les usages et législations en vigueur dans le pays hôte et par conséquent dans notre canton. Par ailleurs, l'Etat de Genève a fait voter une loi qui ne permet pas de faire recours à une autorisation de construire déposée par une OI. Les recours peuvent uniquement concerner les affectations ou les déclassements de zone pour des constructions

question pour conclure ce dossier : savoir si le rôle de nos associations professionnelles ne doit pas changer lui aussi.



© ETAT DE GENÈVE

futures comme ce fut le cas en 2010 pour l'extension de l'OMC. Ceci est un élément important et un signe fort à l'intérêt que porte le canton à la Genève Internationale.

Pour quelle raison ?

Cette loi permet d'éviter la lenteur typiquement genevoise en matière de réalisation de projets. On le sait, la concurrence est forte pour l'accueil des OI, et les risques de blocage liés à un cadre législatif seraient un désavantage concurrentiel considérable.

Ce périmètre est-il porteur d'une production architecturale particulière ?

Pour moi, cette tradition de concours est l'une des sources de la forte identité architecturale qui se développe dans ce périmètre. Il y a actuellement des bâtiments de caractère qui s'implantent parfaitement dans ce paysage. La notion de paysage est ici essentielle. On a appelé très justement le Plan directeur de ce périmètre le Jardin des Nations. Le potentiel constructible de la zone du Jardin des Nations est énorme, et la procédure de modification de limite de zone en cours, si elle est acceptée, augmentera encore ce potentiel. Mais nous ne devons pas oublier que nous sommes dans un environnement idyllique sur le plan du paysage, un véritable jardin vallonné, avec une végétation magnifique. Ce périmètre extraordinaire propose de plus des points de vue surprenants sur le lac. C'est une sorte de grand campus universitaire dédié aux OI et ONG qui s'étale pratiquement du Grand-Saconnex au lac et dont il faut absolument valoriser les caractéristiques.

Comment garder et mettre en valeur ce patrimoine paysager ?

Il y a, je pense, quatre points importants pour y parvenir. Tout d'abord, réaliser le Plan directeur du Jardin des Nations et particulièrement les grandes pénétrantes vertes qui permettront une mobilité douce dans cet espace. Ensuite, il faut que l'aéroport international de Genève modifie son plafond aérien pour permettre de construire plus haut, et ainsi de densifier tout en conservant de grands espaces verts. Il est également nécessaire de développer une architecture de la sécurité qui diffère de ce réflexe de cloisonnement issu du traumatisme du 11 septembre 2001. Il faut garder cette notion d'ouverture qui règne aujourd'hui encore sur ce périmètre, afin que le Jardin des Nations ne devienne pas la zone villa des Nations. Enfin, il faut que la population et les associations professionnelles s'approprient ce périmètre et participent aux réflexions et débats d'idées de manière proactive, afin de faire de ce lieu un symbole identitaire plus important encore que le Jet d'eau pour notre canton.

« Il faut que la population et les associations professionnelles s'approprient ce périmètre en participant aux débats d'idées et aux réflexions de manière proactive. »

Jean-Pierre Stefani



Rénovation et extension de l'Union interparlementaire (UIP) au Grand-Saconnex réalisé en 2002 par les architectes lausannois Ueli Brauen et Doris Wälchli.

© T. JANTSCHER

Conclusion

Dialoguer, décider, projeter

La gouvernance mondiale change ; on ne pourra proposer des solutions qui valoriseront le territoire des organisations internationales, ses qualités et ses potentiels, sans en tenir compte.

Bien sûr, les atouts de Genève et de l'arc lémanique sont nombreux : un système économique diversifié et de pointe qui permet une stabilité appréciée des instances de la gouvernance mondiale. De fortes synergies possibles entre les organisations internationales et les secteurs économiques phares, notamment avec le secteur financier, celui de la santé ou encore du négoce des matières premières. La qualité du système de formation supérieur et de la recherche est également un avantage concurrentiel de taille. Le CERN profite du voisinage de l'EPFL et les organisations spécialisées dans le domaine de la santé celui de deux hôpitaux universitaires de renommée mondiale. Mais les défauts existent. La pénurie de logements, de crèches et d'écoles privées en sont les principaux. Ils font l'objet de nombreuses discussions au sein de la communauté internationale.

Il faut écouter aussi la mise en garde de Monsieur l'Ambassadeur Martinelli qui insiste sur l'importance des enjeux de la Genève internationale pour la Suisse en général et Genève en particulier. Car les autres pays ne s'y trompent pas et la concurrence de villes comme Vienne ou Barcelone est de plus en plus forte.

Pour Madame la Maire Sandrine Salerno, le renforcement des liens entre la communauté internationale et le citoyen lambda permettra à tous de vivre pleinement l'enthousiasmante réalité

d'être au cœur d'une ville où le monde de demain se pense, se dessine et se construit. Le contexte de crise économique que nous connaissons aujourd'hui ne doit pas créer un écran de fumée entre ces différentes populations.

On le voit, le chantier est complexe et nos associations professionnelles se doivent d'y participer pleinement. Continuer à surprendre avec une attractivité de qualité est une priorité incontournable pour la Genève internationale car comme l'ont évoqué tous les acteurs interviewés dans ce dossier, rien n'est jamais acquis!